

Protection et restauration des cours d'eau Ouverture de vannes

Du 12 au 22 juillet 2019

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), qui permet d'intervenir sur la restauration des milieux aquatiques, la CUA réalisera un diagnostic des ouvrages hydrauliques sur le cours de la Sarthe. Confié au bureau d'étude Hydroconcep, il permettra d'identifier leurs incidences sur la continuité écologique (libre circulation des poissons et des sédiments) et de modéliser les zones d'expansion de crues. Pour ce faire, il sera procédé à l'ouverture des vannes des ouvrages hydrauliques du 12 au 22 juillet prochains, ce qui provoquera l'abaissement du niveau d'eau de la Sarthe.



©Jémie Oller

Moulin de Saint-Germain-du-Corbéis



©Jémie Oller

Barrage d'Osey d'Alençon

Liste des ouvrages concernés :

- Moulin Saint-Germain (Saint-Germain-du-Corbéis)
- Moulin Gouhier (Mieuxcé)
- Barrage du moulin d'Alençon (Alençon)
- Barrage d'Osey (Alençon)
- Moulin Chevain (Saint-Paterne-Le Chevain)
- Moulin d'Aché (Valframbert)
- Moulin Roullé (Villeneuve-en-Perseigne)

Le saviez-vous ? La CUA compte 580 km de cours d'eau, lesquels sont répartis sur 11 masses d'eau (cours d'eau, zones humides).

Contact

Jémie Oller, chargé de mission GEMAPI

Tél. 02 33 32 44 14

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !